



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Emploi et activite

Question écrite n° 11377

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la peche sur les problemes auxquels sont confrontes les aquaculteurs, compte tenu de la complexite des dispositions de la loi peche et de la loi sur l'eau. Il serait souhaitable, en effet, de mettre en place des dispositifs permettant a la filiere aquaculture de se developper harmonieusement, compte tenu du potentiel economique et touristique qu'elle represente pour le tissu rural. Il lui demande par consequent de lui indiquer ses intentions en ce domaine.

Texte de la réponse

Le Gouvernement veut mettre en application les lois sur la peche de 1984 et sur l'eau de 1992 dans un esprit d'apaisement et de clarification pour la gestion des plans d'eau. Le ministre de l'environnement a demande aux prefets de conduire leur regularisation avec pragmatisme, en fonction des realites du terrain. Le souci a ete de proposer aux administres des contraintes legeres, strictement proportionnees a l'objectif recherche. Le monde rural connait une crise grave. Le Gouvernement, en favorisant un aménagement du territoire equilibre, veut renverser la tendance au declin. L'aquaculture peut jouer un role dans l'animation economique du tissu rural. Des milieux aquatiques vivants, divers, harmonieux sont un atout de developpement important. Les proteger, les restaurer, les mettre en valeur, sont des taches qui appellent la mobilisation de tous : riverains, agriculteurs, pecheurs, collectivites locales, Etat.

Données clés

Auteur : [M. Kucheida Jean-Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11377

Rubrique : Aquaculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 1994, page 833

Réponse publiée le : 16 mai 1994, page 2474